

**La responsabilité sociale de l'université et l'insertion
professionnelle des diplômés :
Enquête à l'université de Guelma**
**The social responsibility of the university and the professional
integration of graduates:**

Nemamcha Rabah
Université 8 Mai 1945- Guelma (Algérie), nemrabdz@yahoo.fr

Reçu le: 15/03/2022

Accepté le: 11/05/2022

Publié le 11/06/2022

Résumé:

Le présent article rapporte les résultats d'une enquête en ligne auprès de 142 diplômés de l'université de Guelma. A travers un questionnaire sur Facebook, nous avons collecté des données sur le devenir des diplômés et leur perception de la contribution de l'université dans leur employabilité. L'étude pose comme postulat que la responsabilité sociale de l'université ne se limite plus à garantir un accès équitable aux études supérieures, ou encore un diplôme de qualité, mais doit en plus, faciliter l'emploi des diplômés.

Les résultats indiquent que les diplômés sont unanimes à considérer que l'université ne les prépare pas ou les prépare peu à l'insertion professionnelle.

Mots clés: Diplômé ; Université; responsabilité sociale; insertion professionnelle ; enseignement supérieur.

Abstract:

This article reports the results of an online survey of 142 graduates of the University of Guelma. Through a questionnaire distributed on Facebook, we collected data on the professional future of graduates and their perception of the contribution of the university in facilitating their professional integration. The study postulates that the social responsibility of the university is no longer limited to guaranteeing equitable access to higher education, or even a quality diploma, but must also facilitate the employability of graduates.

The results indicate that graduates are unanimous in considering that their university does not prepare them or prepares them little for professional integration.

Key words: Graduate; university; social responsibility; professional integration; higher education.

1. Introduction:

Le présent article présente les résultats d'une enquête en ligne à destination de diplômés de l'université de Guelma. Les questions portent essentiellement sur le devenir professionnel des concernés. Cette enquête est marquée par deux orientations majeures du secteur de l'enseignement supérieur et des pouvoirs publics algériens: d'une part, l'introduction de la planification stratégique au niveau des universités, qui sont appelés à développer un projet d'établissement quinquennal. D'autre part, une nécessité de mettre en place des actions afin d'améliorer l'employabilité des diplômés. Il s'agit de mieux préparer les diplômés à l'insertion professionnelle soit en tant qu'employés ou en tant que jeunes entrepreneurs. Cet objectif se concrétise par (i) l'accompagnement des étudiants dans le choix de leur parcours d'études; (ii) une professionnalisation progressive par la multiplication des stages durant les études; (iii) le développement de l'esprit entrepreneurial; et (iv) la création d'un réseau d'anciens diplômés (appelés alumni) avec un suivi continu de leur devenir professionnel. Sur le plan organisationnel, les universités doivent intégrer de nouveaux services destinés aux diplômés qui assurent les actions citées précédemment. A ce jour nos universités tentent de mettre en place ce service sous des appellations différentes dont les plus célèbres sont : le bureau de liaison entreprise-université (BLEU), le centre de carrières (CDC), la maison de l'entrepreneuriat, et récemment les clubs de recherche d'emploi (CRE). Ces structures sont le plus souvent des initiatives locales des universités et leur efficacité reste à prouver.

Pendant longtemps l'obtention de diplôme universitaire a suffi à accéder à l'emploi et les universités se contentaient d'enseigner des savoirs techniques et disciplinaires. Aujourd'hui, les exigences de l'emploi font que « le diplôme et de plus en plus nécessaire et de moins en moins suffisant » (Perennes: p48), et l'université doit, de plus en plus, accompagner l'étudiant-diplômé à s'informer, à s'orienter et à s'insérer professionnellement. Concrètement, l'université doit souvent mettre à

La responsabilité sociale de l'université et l'insertion professionnelle des diplômés :

Enquête à l'université de Guelma

jour ses cursus en tenant en compte les compétences nécessaires à l'emploi. Elle peut même associer les employeurs dans la co-construction des formations. Elle doit aussi permettre à l'étudiant de compléter sa formation par l'acquisition de nouvelles compétences à travers une série de stages pratiques en entreprise. L'étudiant doit avoir accès aux informations sur les dispositifs gouvernementaux d'aide à l'emploi. Par ailleurs, l'université doit favoriser l'acquisition d'une culture entrepreneuriale.

2. Méthodes et Matériels :

Cette étude est de nature descriptive et quantitative. Elle cherche à étudier le rapport entre la formation et l'insertion professionnelle des diplômés universitaires, et fait partie des 'tracer studies' menées auprès d'anciens diplômés (Ounniran, Also, 2020: p.14). Elle s'adresse à tous les diplômés des promotions 2016 à 2019 de l'université de Guelma. L'étude s'est limitée à l'année 2019 pour répondre aux normes sur l'emploi qui préconisent que la question de l'insertion professionnelle soit posée 18 mois après l'obtention du diplôme.

Les données de l'enquête sont collectées par un questionnaire Google mis en ligne entre octobre et décembre 2021 et diffusé via les groupes des étudiants présents sur Facebook. Ce choix nous semble le mieux adaptés à cause de l'absence de contacts des diplômés (téléphone et adresse e-mail), et la pandémie COVID-19. Le questionnaire est divisé en 7 sections et 24 questions fermées et 1 question semi-ouverte. La première section (6 questions) porte sur des informations personnelles et sur le diplôme. La deuxième section (4 questions) recense des informations sur le parcours universitaire. La troisième section (2 questions) interroge les expériences de travail durant les études. La quatrième (3 questions) informe sur des formations suivies après le diplôme. La cinquième (5 questions) collecte des données sur la situation actuelle sur le marché de l'emploi et les méthodes de recherche mobilisées. La sixième (2 questions) demande l'avis du diplômé sur l'adéquation formation-emploi. La septième section (3

questions) cherche l'existence d'activité entrepreneuriale ainsi que les obstacles à la création de sa propre entreprise.

3. Analyse des résultats :

3. 1. Profils des répondants :

Le questionnaire en ligne a été renseigné par 142 diplômés : 31 hommes et 111 femmes soit 78% de femmes. 69% des répondants sont diplômés de l'année 2016 et le reste est réparti sur les années 2017 à 2019. Cette population compte 51 mariés dont 37 sont des femmes. 25 des diplômés mariés ont un conjoint qui exerce une activité professionnelle. 94% possèdent un diplôme de niveau Master et 6% de Licence.

33% sont des diplômés en sciences humaines et sociales (SHS), 18% en sciences de la nature et de la vie (SNV), 15% en lettres et langues, 11% en maths et informatique (MI). 9% en sciences et technologies (ST) et en droit et sciences politiques. Ils sont moins nombreux en sciences économiques avec 5% seulement. A noter que tous les 7 domaines assurés par l'université de Guelma sont représentés. Ils proviennent de 24 spécialités : 3 en SHS, 6 en SNV, 3 en lettres, 2 en droit, 3 en MI, 5 en ST et 2 en économie.

Une seule répondante habite la wilaya de Constantine, Un autre de Skikda contre 140 de la wilaya de Guelma. Parmi ces derniers on compte 42 de la commune de Guelma et 98 répartis sur les autres communes de la wilaya.

3. 2. Parcours universitaire:

Cette section tente de vérifier le degré de responsabilité des diplômés sur le choix de leurs parcours d'études universitaires. Nous estimons que le choix de la spécialité est fondé sur l'existence d'un projet professionnel, et donc facilite l'employabilité du diplômé.

La deuxième partie de cette section interroge l'appréciation des étudiants sur les conditions d'études et le déroulement des stages qui constituent une préparation pratique à la vie professionnelle.

- Choix de la filière à l'obtention du baccalauréat

La majorité écrasante des répondants déclarent avoir choisi eux-mêmes leur spécialité d'études universitaires. Ce constat suppose que le choix est motivé par un projet professionnel de l'étudiant-diplômé, et par voie de conséquence, une meilleure préparation à la vie professionnelle.

- Choix de la spécialité après le tronc commun

La responsabilité sociale de l'université et l'insertion professionnelle des diplômés :

Enquête à l'université de Guelma

85% des participants ont eux-mêmes choisi la spécialité d'étude après le tronc commun et 11% seulement ont été orientés par l'université. Les 4% restants ont été influencés par des amis. Ce résultat témoigne d'une grande liberté dans le choix et la responsabilité de l'étudiant relative à son parcours universitaire. Une telle situation suppose que le choix de la spécialité émane d'un projet professionnel de l'étudiant après le Bac et après le tronc commun.

- Evaluation des conditions d'étude à l'université

Cette question demande aux diplômés de donner un avis sur les éléments suivants :

- La qualité des enseignements en classe ;
- Les équipements pédagogiques (livres, Internet, labos...) ;
- Accessibilité des enseignants ;
- Programmation des stages ;

Les résultats de cette question ont conduit à conclure que :

- Les étudiants sont unanimes sur la programmation des stages qu'ils considèrent de (très) mauvaise qualité ;
- Ils apprécient en général la facilité de consulter leurs enseignants.

- Evaluation des éléments liés à l'emploi par rapport aux études

Cette question demande aux diplômés de donner un avis sur les éléments suivants :

- La préparation au monde du travail ;
- L'adéquation des contenus pédagogiques et les exigences pratiques ;
- La relation entre la théorie et la pratique ;
- La qualité des stages obligatoires ;
- La préparation à la vie professionnelle par l'université ;
- Le soutien à la recherche de stages.

Conclusion:

- Ils sont plus de 70% à considérer que l'université ne les prépare pas ou les prépare peu à l'insertion professionnelle par des contenus pratiques, un soutien à la recherche de stages ou encore la préparation à la vie professionnelle par l'université.

3. 3. Expérience de travail durant les études à l'université:

Cette section collecte des données qui permettent d'évaluer les expériences d'emploi durant les études ainsi que les stages effectués. Nous estimons que les emplois étudiants et les stages constituent des expériences professionnelles valorisantes et qui conduisent à une insertion professionnelle facile et rapide.

- Travail durant les études et/ou lors des vacances d'été

77% des interrogés n'ont jamais travaillé ni lors des études ni durant les vacances d'été. Ils sont 23% à avoir travaillé durant les études et/ou pendant les vacances d'été.

Conclusion :

- Ils sont plus de 23% à posséder une première expérience professionnelle acquise durant les études et/ou pendant les vacances d'été, ce qui peut aider à leur insertion professionnelle.

- Stage de fin d'études

45% seulement des interrogés ont effectué un stage lors de la préparation du mémoire de fin d'études. 55% ne l'ont pas fait ou ne sont pas concernés.

Conclusions:

- Plus de la moitié des diplômés n'ont pas effectué un stage pratique de fin d'études, ce qui rend leur insertion professionnelle de plus en plus difficile, car un stage constitue une expérience professionnelle à part entière.
- Il apparaît qu'une bonne partie des spécialités ne considèrent pas le stage comme une exigence de diplomation.

3. 4. Formation après les études universitaires:

Cette section questionne les diplômés sur des formations professionnelles de longues et/ou de courtes durées suivies par les diplômés. On suppose que les diplômés, face aux exigences du marché de l'emploi, tentent d'acquérir de nouvelles compétences dans le but d'améliorer leur employabilité.

- Etudes après le diplôme (PGS, MBA, Formation professionnelle qualifiante...)

30% des interrogés (43 diplômés) déclarent avoir suivi d'autres formations après les études universitaires. Ce constat nous permet de faire la supposition qu'une bonne partie des diplômés tentent de

La responsabilité sociale de l'université et l'insertion professionnelle des diplômés :

Enquête à l'université de Guelma

compléter leur formation universitaire par de nouvelles compétences et/ou de métiers pour s'adapter aux exigences du marché de l'emploi et/ou son projet professionnel. Pour aller plus loin dans l'analyse, et en tant qu'universitaire, il nous semble important de s'interroger sur l'adéquation formation-emploi.

- Type de formation

Parmi les 43 diplômés ayant suivi d'autres formations après l'université, 21 sont réalisées en formation professionnelle allant de l'informatique à la couture. Ils sont 25 à suivre un master professionnel, une PG spécialisée, une formation d'avocat ou encore un doctorat. 3 ont suivi des cours intensifs de langues étrangères (français et anglais).

Les diplômés femmes sont plus nombreuses à suivre ces formations et donc plus dynamiques à s'adapter au marché de l'emploi et à améliorer leur employabilité. Le métier de couturière attire le plus souvent les femmes mariées.

- Motivations de formation après le diplôme

Cette question interroge le lien entre la formation après les études universitaires des diplômés et l'amélioration de leur employabilité. La majorité des concernés ne considèrent pas la reconversion professionnelle ou le renforcement de compétences comme étant les seuls motifs aux formations après le diplôme. Ils sont 30% à justifier le recours aux formations après les études par la volonté de changer son orientation professionnelle et/ou d'acquérir de nouvelles perspectives d'emploi.

Ils sont 18% seulement à viser l'acquisition de compétences complémentaires dans le domaine de leur diplôme qu'ils considèrent nécessaires à l'emploi.

Conclusions:

- Presque 1 diplômé sur 3 (soit 30%) justifie le recours à d'autres formations par sa volonté de changer d'orientation professionnelle afin d'améliorer son employabilité ;
- Presque 1 diplômé sur 5 (soit 23%) ne le font pas pour acquérir de nouvelles compétences dans le domaine de leur diplôme.

3. 5. Emploi, chômage et inactivité:

Cette partie du questionnaire nous informe sur les connaissances des diplômés relatives au marché de l'emploi, les techniques de

recherche mobilisées, ainsi que l'efficacité de l'insertion professionnelle. La première question interroge l'appui de l'université sur les plans information, formation et le réseautage avec les anciens diplômés.

- Appui de l'université dans la recherche d'emploi

Plus de 90% des diplômés interrogés confirme l'absence d'orientations et/ou de conseils sur l'emploi de la part de l'université.

10% considèrent que l'université les aide dans leur quête d'emploi à travers les actions suivantes :

- Des informations sur le marché de l'emploi ;
- Des formations sur les techniques de recherche d'emploi ;
- A travers un transfert d'expérience d'anciens diplômés et/ou des enseignants.

- Situation actuelle sur le marché de l'emploi

25% des diplômés interrogés travaillent actuellement et 64% sont sans emploi et cherchent un travail. Les autres (11%) suivent des études et ne sont pas à la recherche d'emploi. Un seul diplômé déclare ne pas étudier et ne cherche pas d'emploi pour des raisons familiales.

- Méthodes utilisées dans la recherche d'emploi

Les diplômés utilisent des méthodes très variées pour la recherche d'un emploi, mais les plus utilisées sont : les foires d'emploi, les réseaux sociaux, le web, l'aide des parents et proches et le contact direct avec les employeurs.

A la question sur les raisons de ne pas utiliser les dispositifs d'aide à l'emploi (ANEM, ADS, ANSEJ, ANGEM...), les répondants sont divisés :

- 39% pour le manque d'information sur ces dispositifs ;
- 25% ignorent l'existence de ces dispositifs ;
- 11% pour la lourdeur des démarches administratives de ces dispositifs ;
- 4% pour l'éloignement de ces agences.

Conclusion:

- 64% des diplômés interrogés déclarent être en manque d'informations ou ignorent complètement les dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle.

La responsabilité sociale de l'université et l'insertion professionnelle des diplômés :

Enquête à l'université de Guelma

- Nombre d'entreprises sollicitées pour l'emploi

Presque tous les diplômés ont formulé des demandes d'emploi auprès d'employeurs. La grande majorité (87%) a sollicité plus d'une entreprise, et ils sont 44% à demander un emploi auprès de plus de 5 entreprises, et 21% auprès plus de 10.

Conclusion:

- Tous les diplômés ou presque sont très actifs dans leur recherche d'emploi, et n'hésitent pas à formuler des demandes auprès des entreprises.

- Durée moyenne d'obtention du premier emploi

La grande majorité des diplômés qui ont déjà travaillé, ont obtenu leur premier emploi durant la première année après l'obtention du diplôme. 16% des diplômés ont déjà refusé une offre d'emploi pour plusieurs raisons: l'inadéquation du salaire, les conditions de travail ne sont pas appropriées ou encore le travail proposé ne correspond pas à leur qualification.

Ils sont aussi 21% à décrocher le travail actuel avec l'aide de contacts familiaux et de parents proches, 26% par le biais des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle et aux agences d'emploi, 16% par des annonces d'emploi et des réseaux sociaux et 11% par des contacts directs avec l'employeur.

Conclusion :

- Ils sont 5% seulement à décrocher un emploi suite au(x) stage(s) effectué(s) durant les études universitaires.

3. 6. Relation études-emploi:

Cette section rapporte l'adéquation formation-emploi perçue par les diplômés. Elle permet d'évaluer la capacité de l'université de répondre aux changements du marché de l'emploi. Ces questions interpellent la responsabilité sociale de l'université qui doit dispenser des formations de qualité et adaptées aux exigences variables du marché de l'emploi.

- Compétences et connaissances acquises et emploi actuel

39% des interrogés travaillent dans le secteur de services et de commerce. Ils sont 38% dans le privé, 24% dans les administrations publiques, et 24% dans l'économie public.

A la question « dans quelle mesure, les connaissances et compétences acquises durant les études ont-elles aidé dans l'exercice de l'emploi actuel », 48% des répondants estiment que les acquis universitaires ne contribuent pas (ou pas du tout) dans l'emploi occupé, même s'ils sont 21% à considérer le contraire.

- Adéquation diplôme/niveau de qualification

34% seulement considèrent que leur emploi actuel correspond au niveau et à la spécialité de leur diplôme universitaire, 13% estime que l'emploi est en dessous de leur qualification, et 10% que leur qualification est en dessous de leur emploi actuel. 41% des répondants estiment que l'emploi actuel correspond au niveau de diplôme mais d'une autre spécialité.

A la question « pourquoi avoir accepté un emploi qui n'est pas lié à sa formation universitaire » 96% déclarent que leur emploi actuel n'est que temporaire et/ou qu'ils n'avaient pas vraiment le choix.

Conclusions:

- Ils sont 48% à considérer que les acquis universitaires ne contribuent pas dans l'exercice de leur métier actuel.
- Ils sont 41% à considérer que l'emploi actuel exige une autre spécialité avec la même qualification.

3. 7. Activité entrepreneuriale:

L'université de Guelma possède sa propre maison de l'entrepreneuriat depuis 2014. Sa création est le résultat de partenariat entre l'université et l'ANSEJ de Guelma. Elle est animée par des conseillers-experts de l'ANSEJ et d'enseignant en sciences économiques. Elle a pour rôle la promotion de la culture entrepreneuriale auprès des étudiants et l'accompagnement des porteurs de projets.

Partant de cette réalité, les 2 questions de cette section nous informent sur l'implication des universités dans l'orientation entrepreneuriale des étudiants, et la création d'entreprises par les diplômés.

- Orientations entrepreneuriales de l'université

La responsabilité sociale de l'université et l'insertion professionnelle des diplômés :

Enquête à l'université de Guelma

25% seulement des diplômés déclarent avoir reçu des conseils ou des orientations pour créer leur entreprise. Parmi cette population d'informés, 47% le sont à travers des modules d'entrepreneuriat du cursus universitaire, 32% par les conseils des enseignants, 8% par des journées d'information (ANSEJ, ANGEM, CNAC), et 5% par des formations sur l'entrepreneuriat.

Conclusions:

- 75% n'ont jamais été orientés pour créer leur propre entreprise.
- 13% seulement sont orientés lors de journées d'information ou de formations autour de l'entrepreneuriat.
- 40% le sont à travers les enseignements et/ou les enseignants.

- Situation actuelle par rapport à la création d'une entreprise

Un seul répondant est en phase de création de son entreprise, 5% sont en phase de l'étude du projet entrepreneurial et 30% sont en phase de réflexion.

Conclusions:

- 44% n'ont jamais pensé à créer leur entreprise.
- 20% y ont pensé puis renoncé

A la question sur les motifs de ne pas penser à créer sa propre entreprise, les concernés (61) donnent les réponses suivantes: 44% ignorent qu'ils pourraient le faire ; 38% préfèrent être salariés et 12% estiment qu'ils n'ont pas un esprit entrepreneurial.

Parmi les répondants qui ont renoncé à l'idée de créer leur entreprise, 74% soulèvent le problème de financement du projet et 15% les mauvaises expériences de leurs connaissances.

Conclusions:

- Une bonne partie des répondants ignore les facilités et dispositifs de création d'un projet entrepreneurial.
- La question de financement et la peur de l'échec sont les principaux obstacles exprimés par les répondants.

4. Résultats et Discussion :

La grande majorité des participants à l'enquête assume le libre choix de la filière après le bac et la spécialité après le tronc commun. Ce constat suppose que ce choix n'est pas anodin encore moins imposé

par l'enseignement supérieur, et témoigne de l'existence d'un projet professionnel de l'étudiant.

Ils sont très nombreux à estimer que les stages durant la formation sont mal programmés et ne facilitent pas l'accès à l'emploi. Ils sont unanimes à signaler l'absence d'un service universitaire d'orientation et/ou de conseils sur l'emploi. Ils déplorent le manque d'informations sur les dispositifs d'aide à l'emploi.

Quant à la relation formation-emploi, la moitié des interrogés qui ont un emploi signale que les acquis universitaires ne contribuent pas ou pas du tout dans l'emploi occupé. Ils sont un peu moins de la moitié à considérer que le métier qu'ils exercent exige une autre spécialité.

Pour l'activité entrepreneuriale, un seul diplômé est en phase de création de son entreprise, 43 y réfléchissent. Les deux tiers des participants à l'étude déclarent qu'ils n'ont jamais été orientés pour créer leur entreprise par leur université.

5. Conclusion:

L'insertion professionnelle des diplômés est devenue l'un des indicateurs qualité des universités. Depuis l'adoption du système LMD, conformément au processus de Bologne, les universités algériennes tentent, tant bien que mal, d'introduire des formations professionnelles. Les missions de l'université ne se limitent plus à la formation et la recherche, mais s'étendent désormais à la formation professionnelle (Felouzis: 2008, p.135). Annot (2012) parle de responsabilité sociale des universités où l'employabilité des diplômés constitue l'une des missions principales. L'université doit s'adapter à son environnement socio-économique et faire preuve d'une grande flexibilité pour faire face aux mutations sociétales.

L'insertion professionnelle n'est plus considérée comme un simple passage de la diplomation à l'obtention d'un emploi, mais en tant que processus dans lequel le diplômé transite de situations à une autre allant de la formation universitaire aux formations complémentaires, aux stages pratiques, au chômage, à la recherche d'emploi, à l'emploi (Barry: 2020, p.329). Une présence active de l'université dans tout ce processus est indispensable. Ce qui exige des changements organisationnels au niveau des universités par l'intégration de services dédiés à l'information, l'orientation et

l'accompagnement destinés aux étudiants et aux diplômés. Les missions et l'organisation de ces services peuvent être définies à la lumière d'études quantitatives (par questionnaire) et qualitatives (entretiens) élargies auprès des acteurs de l'université (gestionnaires, enseignants), les employeurs, les étudiants et les diplômés. Ces études permettent de considérer l'employabilité du diplômé en tant que problématique complexe, et en même temps, comme étant la résultante d'interactions qui se déroulent à l'intérieur de réseaux des parties citées précédemment.

Notre étude exploratoire visait essentiellement à savoir l'insertion professionnelle d'un groupe de diplômés, ainsi que leur appréciation sur la contribution de leur université relative à l'emploi. Les résultats portent sur un échantillon restreint et sont donc difficilement généralisables.

6. Références:

1. Daniel Bart et Michel Fournet (2010). Le projet professionnel et personnel des étudiants, assise de leur professionnalisation ?, *Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur* [En ligne], 26(1) | 2010, mis en ligne le 10 mai 2010, consulté le 01 octobre 2022. UR: <http://journals.openedition.org/ripes/314>

2. Emmanuelle Annot, (2012). La responsabilité sociale des universités en France : un concept en émergence, *Éducation et socialisation* [En ligne], 31 | 2012, mis en ligne le 01 avril 2014, consulté le 03 octobre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/edso/812>

3. Georges Felouzis (2008). Des mondes incertains : les universités, les diplômés et l'emploi, *Formation emploi* [En ligne], 101 | janvier-mars 2008, mis en ligne le 31 mars 2010, consulté le 03 mars 2021. URL : <http://journals.openedition.org/formationemploi/1135>

4. Gérard Lemoine (2013). Employabilité et insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur : quelques pistes d'action terrain, [En ligne], consulté le 03 mars 2021. URL : http://www.cidegef.org/prochaines/kenitra/communications/LEMOINE_France.pdf

5. Laurence Perennes (2013). Universités et insertion professionnelle des étudiants : jusqu'au l'université peut-elle et doit-elle s'engager ? [en ligne], consulté le 5 octobre 2021. URL : https://www.researchgate.net/publication/256463449_Universite_s_et_insertion_professionnelle_des_etudiants_jusqu%27ou_l%27universite_peut-elle_et_doit-elle_s%27engager

6. Mamadou Gando Barry (2020). L'insertion des diplômés en Guinée : processus et contraintes. Dans *Deuxième conférence internationale sur la Francophonie économique "L'entrepreneuriat et l'insertion professionnelle des jeunes et des femmes en Afrique francophone"* (p. 317-332) (Rabat, 2 –4 mars 2020). Montréal Observatoire de la Francophonie économique de l'Université de Montréal.

URL: <https://ofe.umontreal.ca/fileadmin/ofe/documents/Actes/Conf OFE CIRPEC 2020/Texte22 BARRY.pdf>

7. Marie-Pierre Bès (2016). Des alumni à l'université française : comment créer ex-nihilo un réseau de diplômés ?, *Recherches anthropologiques et sociologiques*, vol. 47 (n° 1). pp. 89-110. ISSN 2033-7485

8. Tajudeen Abodunrin Osunniran et Mohammed Sale Also (2020). Formation universitaire et insertion professionnelle : une enquête sur l'expérience des diplômés universitaires en langue française au Nigéria, *Multilinguales* [En ligne], 14 | 2020, mis en ligne le 10 décembre 2020, consulté le 02 juillet 2021. URL : <http://journals.openedition.org/multilinguales/5465>